

**Monsieur Christian BRENIAUX**  
**Maire de la commune de L'Étoile**

31, route de Ruffey  
39570 L'ÉTOILE

Lons le Saunier, le **24 JUL. 2018**

Objet : **Projet de PLU de L'Étoile**

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 4 mai 2018, vous m'avez transmis le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune arrêté par délibération du Conseil Municipal le 25 avril 2018.

J'émet un avis favorable à votre projet sous réserve de la prise en compte des observations suivantes :

**ROUTES**

Concernant la zone OAP n°2 à l'Est de la commune, son accès projeté se situant entre deux courbes de la RD38, la position exacte et la géométrie de l'accès devront être définies en étroite concertation avec les services du Département pour garantir des conditions de visibilité suffisantes pour tous les usagers.

**ASSAINISSEMENT**

Le système d'assainissement de L'Étoile est classé non conforme pour son réseau pour les années 2016 et 2017. Cette non-conformité locale nécessite de prévoir des travaux conséquents sur l'équipement du réseau.

**ENVIRONNEMENT**


Concernant l'Espace Naturel Sensible en page 77 du rapport de présentation 1, il est souhaitable de supprimer la fin de la phrase « Elles correspondent principalement à des prairies humides et ripisylves et bordures de la RD38 », car les parcelles situées en bordure de la RD38 sont avant tout des prairies humides, comme d'autres parcelles situées ailleurs également intégrées dans l'ENS pour cette raison.

Au-delà des parcelles départementales, d'autres parcelles peuvent intégrer l'ENS, notamment des parcelles communales. Ces espaces péri-urbains riches et intéressants constituent des noyaux de biodiversité ordinaire et patrimoniale ; une gestion commune et adaptée doit être menée dans un esprit global de partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés.

Les services départementaux restent bien entendu à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Le Président du Conseil départemental  
Pour le Président et par délégation  
La Chef de Mission Habitat et Urbanisme

  
**Bénédicte MARGERIE**